



27.11.2003 - 14:15 Uhr

Action nationale de l'ACS pour une sécurité accrue dans les giratoires

Berne (ots) -

Tel est le titre de l'action nationale lancée par l'Automobile Club de Suisse (ACS) ayant pour objectif d'augmenter la sécurité dans les carrefours à sens giratoire nommés communément "giratoires". Cette campagne, lancée avec le soutien financier du Fonds de sécurité routière, a pour but de promouvoir le comportement correct de tous les usagers dans les giratoires et surtout d'en rappeler clairement les "règles du jeu".

Heureusement les usagers de la route circulant en sens inverse dans les giratoires sont rares. En dehors d'une vitesse inadaptée et le refus d'accorder la priorité aux véhicules survenant sur la gauche en vigueur dans les giratoires, ce sont surtout les usagers n'enclenchant pas ou du mauvais côté leur clignotant - en moyenne près de 30% sur le plan national - qui créent désordre et insécurité. C'est ainsi que d'aucuns actionnent leur clignotant à gauche à l'entrée dans un giratoire et quittent celui-ci sans en indiquer leur intention. D'autres clignotent à gauche mais bifurquent à droite. Enfin une autre catégorie n'actionne tout simplement pas ses clignotants. Où cela devient grave, c'est que cette minorité part de l'idée que les autres usagers des giratoires (qui affichent pourtant un comportement correct) procèdent de la même sorte. Dès lors, l'accident est programmé. Afin d'y remédier, l'Automobile Club de Suisse (ACS) rappelle les règles essentielles de comportement à adopter dans les giratoires:

- Ralentir avant d'entrer dans un giratoire
- Accorder la priorité aux véhicules qui, sur la gauche, surviennent dans le giratoire
- Indiquer obligatoirement son intention de quitter le giratoire (clignotant à droite), mais pas celle d'y entrer.

Les règles de comportement figurent sous forme technique et optique au verso d'un disque de stationnement EURO édité par l'ACS. Ce disque peut être obtenu gratuitement auprès de toutes les succursales de l'ACS, auprès de nombreux garages, stations d'essence, administrations communales, postes de police, offices postaux, services des automobiles, etc.

Une illustration concernant ce sujet peut être télé déchargée en couleurs ou noir/blanc du site www.acs.ch la mobilité quotidienne/sécurité routière.

Contact:

Niklaus Zürcher
directeur
Tél. +41/31/328'31'22 (direct / év. COMBOX)
E-Mail: nik.zuercher@acs.ch